

Édito

Nature et biodiversité S'opposer à une pensée hors-sol



Antoine d'Amécourt. © Fransylva.

Au nom de la protection de la nature et de la biodiversité, certains souhaiteraient brider toute forme de gestion forestière. Ce serait priver nos forêts d'un soutien indispensable pour s'adapter aux effets du changement climatique. Avec des conséquences néfastes à la fois pour la société et la biodiversité.

Dans un contexte de changement climatique, qui affecte durablement les forêts, un certain nombre de décideurs, d'ONG et d'environnementalistes souhaiteraient mettre la forêt sous cloche. Pour protéger la biodiversité et la nature, il ne faudrait surtout pas y toucher, ni modifier son environnement de quelque façon que ce soit.

Ce courant de pensée se retrouve dans l'actualité récente. D'abord, à l'échelle française. Le cahier des charges des aides au renouvellement du plan France 2030 tend vers une grande complexité, avec le risque de freiner le reboisement du territoire. Autre exemple, l'article L411-1 du Code de l'environnement qui interdit les travaux en forêt toute une partie de l'année, sous prétexte d'éviter de détruire l'habitat « potentiel » d'une espèce protégée. Ensuite, à l'échelle européenne : l'UE est en passe d'exclure la biomasse primaire de la catégorie des énergies renouvelables. C'est une menace inquiétante car, dans un contexte d'urgente décarbonation de nos sociétés, on ne peut se passer de la biomasse qui est, de plus, une composante indispensable et indissociable de la gestion économique et environnementale des forêts. Enfin, à l'échelle mondiale, avec des standards de certification forestière toujours plus contraignants.

Ainsi, il s'agit, purement et simplement, d'empêcher toute forme d'intervention humaine sur la forêt.

**“ Sans la main
bienveillante de
l'homme, les forêts
sont bien plus à risque
face au changement
climatique ”**

Remettons les pieds sur terre et faisons preuve de pragmatisme ! Sans la main bienveillante de l'homme, les forêts risquent de périr bien plus rapidement et avec bien plus de gravité à cause des effets du changement climatique. Avec des conséquences néfastes pour l'ensemble de la société, qui serait privée de ses nombreux bénéfices : environnementaux, économiques et sociaux. En effet, les mécanismes

d'adaptation naturelle des forêts sont en moyenne trop lents, face à la vitesse et l'intensité des évolutions climatiques. Par ailleurs, la biodiversité est diversifiée et évolutive, et doit le rester, sous peine de disparaître. Une coupe de renouvellement modifie, bien sûr, la diversité du vivant, mais en fait aussi apparaître une nouvelle. La biodiversité se transforme tout au long du cycle de la gestion forestière,

au fur et à mesure de la croissance des arbres et d'une parcelle à l'autre. Sa préservation est un pilier de la gestion forestière durable.

Les professionnels de la forêt, en étudiant tous les champs des possibles, cherchent, avec humilité, des solutions pour protéger la forêt et l'aider à s'adapter pour faire face aux défis de l'avenir. C'est bien cette vision que l'ensemble des forestiers, unis et représentés par leurs syndicats, doivent défendre et promouvoir.

Antoine d'Amécourt
Président de Fransylva